
LONDRES – Session préparatoire du GAC pour la réunion avec le Conseil d’administration de l’ICANN
Mardi 24 juin 2014 – 15h00 à 16h00
ICANN – Londres, Angleterre

[Inaudible]: Je veux rappeler aux collègues de la ccNSO, que nous devons revenir immédiatement à notre salle, sur le champ.

CHAIR DRYDEN: Alors, on va commencer notre prochaine séance.

Est-ce que je peux demander au personnel du GAC ou au personnel de soutien du GAC de nous aider à laisser la salle en condition pour poursuivre notre travail.

D’accord, je pense donc que nous pouvons commencer. Nous allons avoir une réunion avec le conseil d’administration à 5 heures moins le quart, donc 16 heures 45 minutes, juste après la pose café. Nous disposons donc d’un peu de temps pour se préparer pour cette réunion et pour identifier les thèmes que nous voudrions soulever devant le conseil d’administration.

Une fois de plus je demande au personnel de soutien du GAC de nous aider à permettre aux personnes qui doivent quitter la salle ou ne veulent pas rester dans la salle, que le personnel de soutien les aide à partir. Merci.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Jusqu’ici nous avons identifié dans nos débats plusieurs thèmes, que nous voulions présenter au conseil d’administration et il faut que nous établissions ici une différence entre, les thèmes pour lesquels le GAC a une opinion générale ou peut avoir une opinion de ce type, pour les présenter devant le conseil, par exemple la question du WHOIS. Nous voulons signaler au conseil d’administration qu’il s’agit d’un thème auquel le GAC veut qu’on fasse attention, qu’on consacre des efforts à résoudre cette question avant la réunion de Los Angeles et pendant cette réunion. D’après ce que je comprends le conseil d’administration ne considérera pas le rapport du groupe d’expert et ne déterminera non plus quelle sera la procédure à suivre jusqu’à la réunion de Los Angeles.

Cela amoindrit un petit peu la pression que nous avons pour résoudre ce type, il faut le dire au conseil d’administration. Il y a d’autres questions liées aux sauvegardes sur lesquelles nous voudrions faire des commentaires, et je pense que nous pourrions aussi parler et débattre un tout petit peu à propos des sauvegardes, avant notre réunion avec le conseil d’administration pour savoir plus clairement où nous en sommes. Parce que nous disposons d’un temps limité pour voir tous les thèmes identifiés dans la première séance du samedi. Nous avons donc un temps limité.

Quant au sujet de la protection pour les IGO, la croix rouge, et le croissant rouge. Ça serait peut-être intéressant pour nous et pour les IGO et pour la croix rouge et pour le croissant rouge que nous soulignons se point devant le conseil d’administration. Nous pourrions la jeter dans notre liste. Et quant aux chaînes de caractères spécifiques, il y a des membres individuels du GAC qui pourraient tirer profit de

cette occasion devant le conseil d’administration, pour exprimer leur préoccupation concernant certaines chaînes de caractères spécifiques. Cela ne signifie pas que l’opinion du GAC sera généralisée, mais nous pouvons reconnaître que ces échanges avec le conseil permettent aux membres, d’un point de vue individuel, d’exprimer leurs inquiétudes en particulier.

Quant aux chaînes de caractères spécifiques je crois comprendre que l’on demandé une précision spécifique par rapport à.SPA. Et que la Belgique apportera des précisions à cet égard, il se peut que ça soit le cas pour .AFRICA aussi.

Et si avec .WINE et .VIN, il se peut qu’il y a des membres du GAC qui voudrons probablement présenter ces problèmes devant le conseil d’administration. De toute façon, je veux préciser qu’aussi nous soulevons un thème devant le conseil, cela ne signifie pas que nous avons une opinion générale au sein du GAC ou que nous allons dire quelque chose par rapport à cela dans le communiqué. C’est un thème simplement sur lequel on a discuté, et s’il peut y avoir un avis du GAC par rapport à ces débats. Et vers la fin de la matinée du mercredi nous aurons l’occasion de récapituler, de nous assurer des titres qui seront inclus dans le communiqué, qui ont fait l’objet d’un accord. Parce que cela nous a donné de bons résultats par le passé et nous commençons déjà à recevoir des versions préliminaires du communiqué à la fin de chaque journée pour avancer sur notre travail.

Par rapport à.WINE et.VIN il y a des discussions qui se font en aparté. Je vous en courage à travailler de la sorte, s’il y a un texte à présenter pour être inclus dans le communiqué lorsque nous soumettrons cela dans la

séance plénière dans le communiqué. Je voulais présenter des textes qui ont fait l’objet d’un accord entre vous, nous ne pouvons pas revenir maintes fois sur le texte. S’il a des conversations informelles entre les parties intéressées par ce sujet, je vous demande de travailler en vue d’un texte qui a fait l’objet d’un accord. Pour voir ce que le GAC pourrait dire, ou ce que le GAC pourrait faire par rapport à ces chaînes de caractères.WINE et.VIN.

Je ne crois pas que ce soit un avantage pour nous, de revenir vers le passé ou si nous commençons à avoir des échanges d’un type différent d’autres où nous allons nous sentir en fin des adversaires les uns contre les autres. Je vous demande donc de travailler aparté pour parvenir à un type d’accord ou d’adaptation du texte. Pour nous présenter ce texte en séance plénière. Et que nous puissions travailler dessus. Voilà ce que je vois jusqu’ici entant que thème à présenter dans notre liste pour le conseil d’administration. Et j’ai une idée de celui ou celle qui voudrait prendre la parole pour traiter ces thèmes. C’est l’occasion que nous disposons pour vous, les membres du GAC que vous soulevez des questions qui ne sont pas peut-être incluses dans la liste. Les Etats Unis qui demande la parole puis la Suède.

LES ETATS UNIS:

je demande à la salle de m’excuser, je vous demande vous-même de m’excuser si vous avez déjà abordé ceci et que je n’était pas dans la salle. Il y a un accord entre les collègues, faisons que nous montrions au conseil d’administration notre préoccupation ou des questions du NGPC réponses au communiqué du GAC de Singapour du 6 juin. Est-ce que ça serait acceptable?

CHAIR DRYDEN: Est-ce que c’est par rapport aux sauvegardes?

LES ETATS UNIS: Oui.

CHAIR DRYDEN: Lorsque nous avons commencé cette séance j’avais proposé de considérer les sauvegardes et que nous signalions que nous aurons probablement besoin d’une discussion approfondie. Pour parvenir à un accord sur les prochaines mesures à prendre. Mais il me semble très possible que nous ayons besoin de précision plus profonde. Ou que nous devions vous communiquer cela, au conseil d’administration, par rapport à la réponse du GAC sur cette fiche suivi du 6 juin. Et en particulier les questions que nous avons posé sur la mise ne œuvre de la sauvegarde.

Alors si nous pouvons voir la liste des thèmes à aborder dans cette séance de préparation, nous pouvons consacrer le temps restant à parler des sauvegardes si vous êtes d’accord.

Oui je vois que la Suède demande la parole puis l’Iran.

LA SUEDE: Merci Heather. Je voudrais soulever auprès de Fadi et du conseil d’administration le rapport de Ilves ainsi que l’initiative pour créer

l'alliance NETmundial. Je voudrais mettre l'accent sur ce thème. Parce que le rapport de Ilves est très intéressant, mais il est très difficile à comprendre. Il n'a pas un lien aussi direct avec d'autres forums. Le problème c'est qu'il faut justement éviter la complexité et qu'il faut essayer d'être plus clair. Avec l'alliance de NETmundial sur cela nous n'avons pas entendu trop parler, ça serait très intéressant. On voudrait savoir comment cela va se faire? Quel est le lien avec la communauté, avec l'IGF, et avec d'autres organes de ce type? Et même avec le renouvellement du manda de l'IGF?

CHAIR DRYDEN:

Merci la Suède. Je pense que c'est une bonne suggestion pour que nous puissions bien comprendre cette activité. J'ai l'Iran, l'Allemagne, et la Commission Européenne.

IRAN:

Merci madame la présidente. Nous avons soulevé cette question deux fois mais nous voulons insister là-dessus. Nous voulons souligner notre intérêts sur ce groupe de coordination pour la transition, et un deuxième groupe de travail sur la responsabilité et le fait de savoir que nous voulons avoir une idée claire de la manière dont ils fonctionnent, comment ils vont être mis en œuvre. Quel est le délai pour chacun de ces groupes et bien sûr il est clair que nous avons informé le conseil d'administration sur nos discussions initiales par rapport à l'accroissement du nombre des représentants du GAC dans ces comités. L'un est un groupe de travail et l'autre est un comité.

Et troisièmement, j'ai soulevé la question du.TEL, on avait envoyé une lettre à Fadi Chehade en 2013. On lui a envoyé une autre lettre en 2014, pour lui demander une précision sur le conflit possible entre la numérotation internationale téléphonique d'après E.164 et tous les utilisateurs de ces chiffres.TEL. On voudrait savoir les mesures prises à cet égard ou pas. Parce que c'est important pour les pays qui ont participé à cette discussion dans d'autres forums. Où on a parlé de l'utilisation frauduleuse de ces chiffres ou ces numéros qui n'ont pas accord, et étaient attribués par E.164 ou pour ceux qui sont déjà attribués. Il se peut qu'ensuite ce soit difficile d'attribuer ces numéros.

CHAIR DRYDEN:

Merci l'Iran.

Mais je peux donner au conseil d'administration un rapport de mise à jour, sur la situation où nous nous trouvons dans nos discussions sur le processus de transition du rôle de supervision de l'NTIA. Et comment nous participons au groupe de coordination. Je vais vous demandez de soulevez la question par rapport E.164 et que vous invitiez le conseil d'administrions à répondre sur cette consultation que vous allez présenter. Bien, maintenant L'Allemagne demande la parole.

L'ALLEMAGNE:

Merci madame la présidente. Je voudrais poser une question pour comprendre plus clairement. Je crois qu'il est important de répéter et de poser nos questions par rapport à la sauvegarde. Nous en avons discuté samedi, nous avons fait des commentaires là-dessus sur les

identificateurs, sur les chaînes de caractères liées à ces identificateurs des compagnies correspondant à des secteurs fortement réglementés. Il y avait une question sur la manière de refléter cela sur le contrat avec les candidats. D’après ce qui a été dit, je sais qu’il y a des questions semblables sur d’autres secteurs fortement réglementés, ce serait donc intéressant d’avoir des échanges là-dessus. Je voudrais aussi signaler dans notre discussion dans le conseil d’administration, nous voudrions savoir qui va s’occuper de ces thèmes là?

Deuxièmement, notre collègue suédois à poser une question par rapport à cette initiative sur le NETmundial. Nous n’avons pas de propositions définitives dans notre pays, nous continuons à analyser ceci. Parce que c’est quelque chose d’assez récent. Cependant, c’est bien de poser des questions et notre collègue à suédois à poser des questions très intéressantes. Il faut rappeler que c’est très important de consulter sur ces thèmes, il faut savoir aussi ce que pensent les membres du conseil d’administration pour prendre des mesures.

CHAIR DRYDEN:

Merci L’Allemagne. Maintenant l’Italie.

L’ITALIE:

Je voudrais notifier au conseil d’administration qu’il n’y a plus de justifications pour reporter la mise en fonctionnement du panel de révisions quant à la promotion et la concurrence, la confiance du consommateur, et le choix du consommateur par rapport aux nouveaux gTLDs. Parce que c’est un point que nous avons déjà vérifié dans la

pratique, dont on a déjà parlé. On a parlé des sauvegardes et la manière de les mettre en œuvre. C’est une suggestion très importante, il faut mettre en œuvre ce panel de révision.

CHAIR DRYDEN: Merci l’Italie. Maintenant la commission européenne prend la parole.

LA COMMISSION EUROPEENNE: Merci, je serais bref. La commission européenne voudrait soulever la question sur la responsabilité de l’ICANN et sur le processus. Nous sommes satisfaits de savoir qu’il y aura un processus à cet égard. Mais nous voudrions avoir davantage d’informations et quels éléments il faudrait considérer dans notre discussion. Voilà ce que nous voulions savoir. Merci.

CHAIR DRYDEN: Merci, M. Chen Chung Shu.

CHEN CHUNG SHU: Merci Madame la président. Nous venons de Taiwan et comme membre de GAC je voudrais dire que le non entendu des voix qui s’exprimées dans la réunion gouvernementale de haut niveau. Soulignant le fait que le rôle du GAC doit être plus important au sein de l’ICANN, pour pouvoir s’assurer qu’il y aura un espace de coopération entre les gouvernements avec le reste de la communauté.

CHAIR DRYDEN: j’au encore la parole du Royaume Unis, puis l’Australie.

LE ROYAUME UNIS: Merci Madame la présidente. Je voulais faire deux remarques à présenter auprès du conseil d’administration en ce qui concerne la protection des enfants. Est-ce qu’il on l’intention de répondre à la lettre de l’eNACSO? Donc j’ai parlé le jour d’ouverture des séances du GAC pour établir des critères, pour la protection des enfants. Une lettre à été envoyée au directeur général qui n’a pas eu de réponse.

Deuxièmement, je voulais parlais de la protection des noms de la croix rouge et du croissant rouge qui ont fait l’objet d’avis préalable au sein du GAC. Il semblerait qu’on reporte ceci jusqu’à ce que la GNSO prenne une position qui met ces termes sur le même plan d’égalité que les marques commerciales. Et je crois qu’il y a un consensus ailleurs, dans le GAC, qui dit que ce n’est pas le cas.

CHAIR DRYDEN: Merci le Royaume Unis, on ce qui concerne la protection des enfants les scripts n’ont pas pu saisir le nom de l’organisation dont vous avez parlé.

UNITED KINGDOM: Oui pardon. Le sigle est: ENACSO. C’est une alliance européenne pour la protection des enfants.

compte des discussions qui ont eu lieu ainsi que la mise en œuvre de sauvegarde. Nous aurions besoin d’une discussion approfondie au sein du GAC, nous pouvons nous en occuper maintenant avant la pause pour le café à 4h, à propos des sauvegardes pour pouvoir répondre à ce thème.

Il y a des chaînes de caractères sensibles et préoccupantes. A l’IANA, il y a des chaînes sur lesquelles il y aura peut-être encore des précisions à demander auprès du conseil d’administration.

Il y a aussi l’occasion de présenter un rapport mis à jour de l’état de situation des débats au sein du GAC par rapport à la transition de la supervision de l’NTIA. Par rapport à cela, nous avons des questions sur la responsabilité de l’ICANN, sur les processus et les mesures qui seront prises dans ce sens-là. Il y a des questions sur l’alliance pour NETmundial et ce qui est prévu là-dessus, les implications du processus.

Pour revenir sur les nouveaux GTLD, la révision de l’affirmation de l’engagement comprend aussi une révision du programme des GTLD. Nous avons donc une série de questions à vous poser sur l’état de la question pour cela et la manière dont il faut que nous allions de l’avant.

Nous avons aussi une autre question liée à E.164 et.TEL, c’est-à-dire la question de l’utilisation des numéros dans un domaine de premier niveau, ainsi que la question concernant la correspondance envoyée sur la protection des enfants, qui vient d’eNACSO et qui a été envoyée au conseil d’administration.

Je crois que c’est un bon ensemble de thèmes à soulever auprès du conseil d’administration et l’IANA qui demande toute une série de précisions.

Maintenant, je voudrais que nous commençons à parler un peu plus sur les sauvegardes. D’un autre débat, il y a quelques jours, nous avons entendu les Etats-Unis et la Commission Européenne en particulier. Ils ont dit qu’ils avaient l’occasion d’analyser la réponse du LGPC par rapport aux questions que nous avons sur la mise en œuvre de sauvegarde. Il y a eu toute une série de thèmes qui ont été identifiés à ce moment-là, et nous avons vu comment nous voulons avancer au sein du GAC sur cette voie. C’est quelque chose que nous pouvons soulever devant le conseil d’administration. Mais, c’est à nous de voir un petit peu les étapes à suivre. Ce que le conseil d’administration nous dira, nous devons voir comment nous allons nous servir de ce temps pour identifier les questions clé.

Je regarde un peu pour voir si quelqu’un voudrait parler. Les Etats-Unis pourraient nous aider?

ETATS-UNIS:

Merci Madame la présidente. Je vais essayer de le faire.

J’apprécie votre question car il est très important que l’on soit clair par rapport à cette question. Est-ce que l’on revisite souvent cette question? Je dois dire à mes collègues que nous nous sommes posé la même question. Il paraît que les réponses que nous recevons ne sont pas vraiment ciblées ou bien ils nous disent qu’ils ne peuvent pas faire

ce que nous demandons. Peut-être que l’on pourrait rentrer dans une autre dimension à partir de cet échange. On nous a dit à plusieurs reprises que la vérification et la validation des antécédents était importante pour les secteurs autrement réglementés, mais que cela ne pouvait pas être fait.

Notre inquiétude du point de vue de la consommation des consommateurs et du point de vue du respect de la réglementation c’est de savoir comment nous pouvons être proactifs dans cette question des nouveaux GTLD afin de réduire tout risque de dommage ou d’actions délictuelles afin de minimiser les plaintes. Il serait peut-être intéressant de pouvoir échanger par rapport à cela, voir une discussion, voir quels sont vraiment les obstacles parce qu’ils nous suggèrent que tous les pays n’agissent pas de la même façon. On est tous d’accord par rapport à cela, mais il y a des entités responsables dans le monde entier, des autorités de régulation dans tous les pays du monde ou des associations de régulation, par exemple les sociétés qui s’occupent du secteur bancaire, qui sont responsables et qui vérifient qu’une banque est vraiment une banque. Peut-être que nous pourrions voir comment nous pouvons résoudre ces difficultés. Il y a beaucoup de détails qui manquent. Ils nous ont donné des réponses mais celles-ci ne sont pas détaillées. Il nous manque des détails par rapport au nouveau système WHOIS, et c’est pour cela qu’il serait très intéressant de pouvoir changer là-dessus. Je ne sais pas si l’on peut continuer à signaler ces inquiétudes seulement, c’est peut-être notre dernier effort parce que, apparemment le fait de signaler des inquiétudes ne suffit pas.

La question de la non-discrimination qui a été soulevée par le Singapour est un exemple au niveau de la politique des bureaux d’enregistrement. Quoi qu’il en soit, nous avons pu constater qu’il y a des répétitions dans les réponses que nous avons reçues à notre lettre. Je ne sais pas s’ils font du copier coller mais c’est très frustrant parce qu’on reçoit à chaque fois le même type de réponses, et il nous faut une plus grande transparence. Comme on a dit dans notre avis de Beijing. Donc, la non-discrimination c’est la non-discrimination. La discrimination peut avoir lieu même si on est très transparents.

Donc, je dépends de ce que vous voulez faire. Je sais qu’on ne peut pas tout aborder dans les délais que nous avons. Peut-être qu’il faut tout simplement échanger par rapport à ça. Je ne sais pas, c’est à vous d’en décider.

CHAIR DRYDEN: J’ai l’Allemagne après.

ALLEMAGNE: Je vais soutenir ce que la délégué qui vient de me précéder vient de dire. Je veux rappeler que nous avons un grand nombre de candidatures ici. Une grande partie de ces candidats correspondent aux critères et il y a des autorités de réglementation qui veulent inclure l’idée de notre avis de Beijing. Si vous avez une chaîne et que vous avez plusieurs candidats, il est très étrange que l’on puisse accorder cette application à celui qui a le plus d’argent pour se le permettre à travers une enchère instaurée plus appropriée, d’inclure d’un autre avis qu’il s’agit d’une

situation très difficile et j’aimerais que cela soit mentionné dans le communiqué d’une façon ou d’une autre que nous sommes très déçus par rapport à cette question.

CHAIR DRYDEN:

Merci l’Allemagne. La Suisse vous avez la parole.

SUISSE:

Je ne répéterais pas tout ce qui a été dit et les questions qui sont souhaitées par nos collègues que nous soutenons pleinement, je me permettrais de mettre le point sur un point qui me paraît important, qui a été déjà mentionnée, c’est la question des secteurs réglementés. On a parlé des banques mais aussi des assurances, de secteurs pharmaceutiques... Il y a toute une série de ces secteurs où nous aimerions, en effet, avoir une réponse claire et pas une vague réponse qui ne donne pas beaucoup de satisfaction. Là, il faudrait peut-être que l’on sache que ces secteurs réglementés seront abordés et comment les choses seront réglées. Parce que nous avons tendance à voir que, dans les gens d’ICANN lorsqu’il s’agit de « Public Policy Issues », il y a des décisions qui sont prises et après, quand on pose des questions par rapport à ces décisions et leurs conséquences, on nous dit: « Ah pour les conséquences, ce n’est pas notre problème et on n’est pas concernés. »

J’ai entendu deux fois cette réponse le samedi dernier des gens d’ICANN, ils disaient: « Ah désolé, on n’est pas concernés. Les conséquences ce n’est pas notre problème. »

Je ne peux pas imaginer qu’une autorité ou association ou un forum, qui prend des décisions dans des domaines de « Public Policy Issues » et qui puisse répondre par ce genre de choses en disant que nous ne sommes pas concernés par les conséquences de nos décisions.

Je ne trouve pas cela acceptable et s’il le faut, je me permettrai de le dire tout à l’heure.

CHAIR DRYDEN:

Merci la Suisse. J’ai l’Australie et puis la Belgique.

AUSTRALIE:

Merci présidente. Je vais être très bref. Mon collègue de la Suisse a dit en partie ce que je voulais dire. La réponse aux sauvegardes que nous avons donnée à Pékin, une grande partie de ces sauvegardes a été acceptée. Ce que nous voulons c’est qu’elles soient mises en œuvre. Il y a un certain potentiel de questions à résoudre encore et il y a un manque de clarté de la part du conseil d’administration pour répondre à nos questions. Je crois que nous devons demander à ce que l’on parle directement de façon transparente. Nous avons posé une question par rapport à la non-discrimination et nous n’avons pas reçu de réponse. Nous demandons alors à ce que la validation soit demandée avant et non après. On nous a demandé comment mettre en œuvre cela. Je pense que les réponses en ce qui concerne les dommages aux consommateurs n’ont pas été claires. Il nous faut demander pourquoi ils pensent cela. On croirait qu’ils l’ont accepté, ils pensent qu’ils ont abordé nos inquiétudes mais l’idée est de savoir comment mettre en

place tout cela. C’est ici le moment de décider s’il faut aller de l’avant, d’aller un peu plus loin ou pas. C’est la clé qu’a évoqué notre collègue des Etats-Unis. On ne peut pas en parler éternellement. Sommes-nous satisfaits avec ce que l’ICANN a mis en place ou pas? Il est difficile de dire oui en ce moment. C’est une question difficile et il faut être très attentif.

CHAIR DRYDEN: La Belgique.

BELGIQUE: Je voudrais supporter l’intervention de mon collègue Suisse que nous avons également des difficultés et des interrogations concernant les sauvegardes qui seraient mis en place sur le point LOTTO et sur le caractère ouvert du nom de domaine puisque, dans la majorité des pays et je pense que c’est quasiment le cas partout, la loterie nationale est un monopole d’Etat et il faudrait vérifier qu’il y a une accréditation pour tous les opérateurs qui demanderaient être présents. C’est plus une question de protection des consommateurs évidemment, donc ça s’inscrit dans la même catégorie. Merci.

CHAIR DRYDEN: Merci la Belgique. Nous avons un certain nombre de questions à évoquer avec le conseil de l’administration. Nous allons donc parler de la mise en œuvre des sauvegardes. Cela va nous permettre de voir quelles seront les étapes à suivre par rapport à cette question, voir s’il nous faudra intervenir davantage, demander plus de détails aux

réponses qui nous sont adressées. Je pense que nous sommes en forme pour notre réunion avec le conseil d’administration.

L’Iran, à vous la parole.

IRAN:

Merci présidente. En ce qui concerne la question soulevée par notre collègue en Allemagne par rapport aux enchères, que lorsqu’il y a deux candidatures pour une même chaîne de caractères, elle a dit que le fait de l’accorder à ce lui qui a le plus d’argent n’est pas ce qui est approprié. Il faut dire que l’enchère est une option de dernier ressort. Donc, si on veut aller au-delà de cela, il faut proposer un mécanisme concret. J’ai soulevé cette question, et la réponse a été qu’ils avaient appliqué ce que disait le guide de candidatures.

CHAIR DRYDEN:

Merci l’Iran. Nous allons donc nous réunir avec le conseil d’administration à 5h moins quart. Nous avons un certain temps maintenant pour avoir une longue pause café ou bien pour aborder d’autres sujets. Je serais plutôt pour une pause café. Je ne sais pas à quoi pourrions nous consacrer le temps qui nous reste de façon utile. Si nous faisons une pause, cela vous donne l’opportunité de parler entre vous des sujets les plus controversés. Nous allons finaliser notre communiqué demain, et ce serait une bonne opportunité d’échanger par rapport aux questions les plus difficiles. Je vous encourage à être créatifs dans vos approches et je vous encourage à travailler de façon

collégiale afin que l’on puisse finaliser notre communiqué de façon satisfaisante pour tous.

IRAN:

Merci. Moi je n’ai pas de problème avec la pause café parce que, comme vous l’avez dit, le fait que les collègues puissent se parler entre eux pendant la pause pourrait mieux nous aider à nous organiser, mais je voudrais savoir est-ce que vous comptez finir le communiqué demain soir et qu’il ne reste pas de travail pour jeudi matin? On va essayer de faire de notre mieux pour le finaliser demain? C’est ma question.

CHAIR DRYDEN:

Merci l’Iran. La session de finalisation de communiqués conclut à 6h demain. Notre calendrier est très clair et c’est notre date butoir. Dans le calendrier, nous avons un Gala et nous allons y assister. Nous avons des sessions importantes le jeudi matin et il y aura par la suite les sessions de forum public sur la responsabilité de l’ICANN et la transition de rôles de supervision de la fonction IANA, de questions qui sont vraiment importantes. L’ICANN doit être présente à ces séances au lieu d’être ici dans cette salle.

Donc, demain à 6h, on aura fini notre communiqué. S’il y a des questions sensibles ou controversées à aborder, maintenant est l’occasion de les aborder en aparté avec vos collègues dans le couloir. Soyez clairs et travaillez ensemble. A 5h moins quart, nous nous rencontrons pour la réunion avec le conseil d’administration.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]